

Message du Comité d'agglomération au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'élection complémentaire à la
Commission culturelle de l'Agglomération de
Fribourg**

Sommaire

I. Préambule.....	3
II Remplacement d'un membre de la Commission culturelle	3
III Proposition du Comité pour l'élection complémentaire d'un membre de la Commission culturelle pour la période législative 2011-2016.....	4
IV Conclusion.....	4

(8 mars 2012)

08-2011/2016 : Message en vue de l'élection complémentaire à la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Préambule

L'article 27 des Statuts de l'Agglomération stipule à son alinéa 1 qu'il appartient au Conseil d'agglomération d'élire les membres de la Commission culturelle.

Le Comité d'agglomération propose aujourd'hui au Conseil de procéder à une élection complémentaire de la commission culturelle.

II. Remplacement d'un membre de la Commission culturelle

a) Rappel concernant l'élection des membres de la Commission pour la présente législature (2011-2016)

Le message n°1 du 12 août 2011 du Comité d'agglomération en vue de l'élection de la Commission culturelle a été adopté par le Conseil d'agglomération le 8 septembre 2011. Les membres de la Commission culturelle élus pour la période législative 2011-2016 sont les suivants :

Président : M. Pierre-Alain Clément, Fribourg

Membres : M. Antonio Bühler, Givisiez ; M. Beat Fasel, Düdingen; M. Hubertus von Gemmingen, Villars-sur-Glâne; M. Max Jendly, Grandsivaz ; M. Pierre-Georges Roubaty, Villars-sur-Glâne ; M. Philippe Savoy, Corpataux-Magnedens ; M. Emmanuel Schmutz, Fribourg ; M. Vincent Thalmann, Granges-Paccot ; M. Christophe Tiberghien, Villars-sur-Glâne ; M. Alain Voegeli, Pont-la-Ville; Mme Andrea Wassmer, Belfaux et Mme Martine Wolhauser Panchard, Marly.

b) Election complémentaire du 26 avril 2012

En début janvier 2012, le Comité d'agglomération a pris connaissance avec consternation et tristesse du décès subit de M. Vincent Thalmann, membre de la Commission culturelle. M. Thalmann, directeur d'entreprise, membre du conseil de fondation Nuithonie-Equilibre, ancien membre de la Commission culturelle de Coriolis Promotion depuis 2002 et membre de la Commission culturelle de l'agglomération depuis 2010, avait été élu en tant que représentant des milieux économiques.

III. Proposition du Comité pour l'élection complémentaire d'un membre de la Commission culturelle pour la période législative 2011-2016

Pour compléter le siège devenu vacant, le Comité d'agglomération propose au Conseil d'élire le candidat suivant :

- **M. Jean-Luc Nordmann**, Villars-sur-Glâne, ancien directeur de Nordmann SA, qui représentera les milieux économiques et qui est reconnu pour ses nombreuses activités dans le paysage culturel fribourgeois.

Conformément à l'article 27 des Statuts de l'Agglomération, le Comité propose au Conseil d'élire M. Jean-Luc Nordmann à la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg.

IV. Conclusion

Le Comité d'agglomération est convaincu que ce candidat réunit les compétences nécessaires au bon fonctionnement de la Commission culturelle et qu'il sera à même d'y apporter une contribution enrichissante.

Le Comité vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de ses meilleures salutations.

AU NOM DU COMITE D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président du Comité :



René Schneuwly

La Directrice administrative :



Corinne Margalhan-Ferrat